

Rebrab et les frères Kouninef arrêtés

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4763 - Mardi 23 avril 2019 - Prix : 10 DA

Casbah
**La tragédie
 du ravalement
 de façade**

Page 24

Bensalah procède à un mouvement partiel dans le corps des walis

Fin de mission pour Abdelkader Zoukh

Page 24

Soudan : quel transfert du pouvoir ?

Par Mohamed Habili

Jusqu'à présent, on peut dire que la contestation soudanaise a obtenu tout ce qu'elle voulait (la destitution de Omar el-Béchar, suivie quelque temps plus tard de son emprisonnement, puis le départ du premier chef du Conseil militaire qui s'est substitué à lui à la tête du pouvoir, puis le limogeage du chef des services de renseignement, enfin celui du Procureur général), mais pas encore ce que peut-être elle ne voulait pas si fort au départ mais qu'elle exige maintenant à cor et à cri : le pouvoir. Depuis son éclatement, au mois décembre de l'année dernière, suite au triplement du prix du pain, cette contestation aux allures de soulèvement a eu le temps de se doter d'un organe représentatif, qui négocie maintenant en son nom avec le Conseil militaire. Cet organe, appelé les Forces de la Liberté et du Changement, regroupe des syndicats, eux-mêmes rassemblés dans l'Association des Professionnels soudanais, vient de prendre deux décisions : l'une de rompre les négociations avec le Conseil militaire, dont il attendait qu'il lui remette le pouvoir, et l'autre, de reporter d'une semaine la publication de la liste des membres du Conseil civil devant prendre possession de ce pouvoir. Le Conseil militaire justifie son refus de transférer le pouvoir, sur le principe duquel il est pourtant d'accord, par le fait qu'il n'y a pas unité de vision chez ses interlocuteurs civils.

Suite en page 3

Les partis politiques boycottent la rencontre de concertation

Dialogue dans une salle vide



Ph/E. Soraya/J. A.

La réunion de consultation sur les mécanismes de création d'une instance nationale indépendante chargée de la préparation et de l'organisation des élections présidentielles prévues pour le 4 juillet, dont l'appel a été lancé par le chef de l'Etat par intérim, Abdelkader Bensalah, s'est tenue hier, au Palais des Nations, sans la présence de ce dernier.

Lire page 2

Les chiffres chocs de l'Association algérienne de lutte contre la corruption
**60 milliards de dollars détournés
 sur une période de 15 années**

Page 3

Théâtre à Oran

«Tahouissa bel karroussa» jouée
 devant plus de 3 000 enfants

Page 13

Les partis politiques boycottent la rencontre de concertation

Dialogue dans une salle vide

■ La réunion de consultation sur les mécanismes de création d'une instance nationale indépendante chargée de la préparation et de l'organisation des élections présidentielles prévues pour le 4 juillet, dont l'appel a été lancé par le chef de l'Etat par intérim, Abdelkader Bensalah, s'est tenue hier, au Palais des nations, sans la présence de ce dernier.

Par Louiza Ait Ramdane

C'est en effet le secrétaire général de la Présidence, El Okbi Habba, qui a dirigé ces consultations politiques boycottées par toute la classe politique entre partis du pouvoir et ceux de l'opposition. M. Habba, a justifié l'absence de Bensalah de la réunion, «le chef de l'Etat avait d'autres préoccupations». Ainsi, à peine une trentaine de personnes ont honoré l'invitation du chef de l'Etat par intérim. Il s'agit de quelques membres de Conseil de la nation, d'une représentante du bureau national de RND. Aussi, Belkacem Sahli de l'ANR, Fillali Ghouini d'Ennahda et Abdelaziz Belaïd du Front El Moustakbel ont fait le déplacement au Palais des nations. Encore, le représentant du front El Moustakbel, a décidé de se retirer en signe de protestation contre le huis clos des travaux.

En marge de la rencontre de concertation, le Secrétaire général de la Présidence de la République, Habba El-Okbi a déclaré que les consultations lancées par le chef de l'Etat avec les partis politiques et les personnalités nationales «se poursuivront» jusqu'à l'élection présidentielle qui se tiendra dans les délais constitutionnels, le 4 juillet prochain. La prochaine élection présidentielle, fixée au 4 juillet prochain, tel qu'annoncé par le chef de l'Etat par intérim, Abdelkader Bensalah, «est



Ph/E. Soraya/J. A.

consacrée dans la Constitution», a déclaré le SG de la Présidence. Concernant la rencontre de concertation, Habba El-Okbi a indiqué que les consultations engagées par le chef de l'Etat avec les partis politiques et les personnalités nationales se poursuivront, car il s'agit de l'avenir du pays et de l'organisation d'élections libres et transparentes ». Il a ajouté à ce propos que ces consultations visent à organiser des élections libres et transparentes et à instaurer un

nouveau régime politique. Répondant à une question relative aux partis qui ont boycotté cette rencontre, M. El-Okbi a fait savoir que la Présidence «a invité tout le monde aux consultations sur une question d'une extrême importance», estimant que «l'opposition a sa propre logique». La concertation portera essentiellement sur la nature juridique de l'institution chargée de la préparation et l'organisation des élections. L'institution pourrait prendre la forme d'une com-

mission, d'une instance ou d'une autorité totalement indépendante des pouvoirs publics et autonome dans son fonctionnement. Les missions principales de cette institution seraient celles actuellement exercées par l'administration publique en matière d'élection (ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, ministère de la Justice, ministère des Affaires étrangères, walis, représentations diplomatiques et consulaires). L'institution aurait la responsabi-

lité totale de préparer, d'organiser et de contrôler les élections et référendums. Dépositaire de toutes les missions dévolues jusque-là à l'administration publique, elle aurait donc la charge de mener toutes les opérations liées aux élections, depuis la révision des listes électorales jusqu'à la proclamation provisoire des résultats. L'institution aurait en particulier la responsabilité de la tenue du fichier électoral, la participation à toutes les commissions électorales, la désignation des bureaux de vote et du personnel qui en auront la charge, la gestion des opérations préparatoires du scrutin, la désignation des responsables des centres de vote, le contrôle des conditions générales de la campagne électorale, et enfin, la proclamation provisoire des résultats. Les membres qui la composent doivent complètement convenir aux critères de compétence et d'intégrité. Après avoir discuté de la configuration de l'institution, de ses missions, de son organisation, de son fonctionnement et de sa composante humaine, les participants ont également discuté de la définition du processus juridique à sa création: nature du texte juridique et processus d'adoption. Des propositions de nominations du président et des membres de l'institution et évaluation du timing de mise en place de l'institution ont été proposées par les participants présents. L. A. R.

Gendarmerie nationale

Rebrab et les frères Kouninef arrêtés

A chaque jour son lot de surprises qui alimentent les annales de l'actualité nationale sur fond d'un hirak populaire qui ne désenfile pas. C'est ainsi que pour la journée d'hier l'on s'est réveillé sur la nouvelle de l'arrestation par la Gendarmerie nationale des quatre frères Kouninef et du patron du groupe Cevital Issaad Rebrab.

L'information a été donnée par la télévision publique A3 qui annonçait l'arrestation d'Issaad Rebrab par les mêmes services de sécurité pour les mêmes motifs. Sauf que, moins d'une heure plus tard, le même Issaad Rebrab poste un tweet dans lequel il démentait cette information et expliquait les raisons de sa présence à la brigade de gendarmerie de Bab Djedid. Le patron de Cevital affirme ainsi que «dans le cadre des blocages de notre projet Evcon, je me suis présenté de nouveau ce matin à la brigade de gendarmerie de Bab Djedid. Nous poursuivons l'étude de l'affaire de nos équipements retenus au port d'Alger depuis juin 2018». Voilà qu'en milieu d'après-midi, tombait la nouvelle de sa comparution devant le procureur près le



tribunal de Sidi M'hamed, Alger. Une horde de photographes et de cameramen étaient sur place, mais aucune photo montrant visiblement Issaad Rebrab

n'a cependant été relayée, sauf une vidéo faisant vaguement apparaître la silhouette du patron de Cevital dans un fourgon.

Néanmoins, en fin d'après-midi, une dépêche, reprenant aussi la Télévision nationale, indique qu'une fois l'enquête de la brigade des investigations de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger terminée, Issaad Rebrab a été déferé devant le procureur la République près le tribunal de Sidi M'hamed.

En outre, la même source expliquera que le patron de Cevital «a été arrêté pour suspicion de fausses déclarations relatives au transfert de capitaux de et vers l'étranger et de surfacturation dans des opérations d'importation de matériel et importation de matériels usagés alors qu'il avait bénéficié des avantages douaniers, fiscaux et bancaires».

Par ailleurs, la chaîne publique reprise par l'APS a fait part également de l'arrestation hier des frères Kouninef, Reda, Abdelkader, Karim et Tarek, par la brigade de recherche de la gendarmerie. Ils devaient être présentés devant le procureur de la République dès la fin de l'enquête. Plusieurs chefs d'inculpation contre les Kouninef sont évoqués par la même source, dont essentiellement le

«non-respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics, trafic d'influence avec des fonctionnaires publics pour l'obtention de privilèges et détournement de fonds et de concessions». De plus, selon la même source, la Brigade des investigations de la GN «poursuit ses enquêtes préliminaires à l'encontre de plusieurs hommes d'affaires, dont certains font l'objet d'interdiction de sortie du territoire national».

Par ailleurs, la Télévision publique a fait savoir également que la même brigade avait procédé à «la remise de convocations avec PV à l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia et au ministre des Finances, Mohamed Loukal pour comparaitre devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed» pour dilapidation de deniers publics et de privilèges indus.

Le tout sous le silence du procureur général qui ignore superbement le droit à l'information aussi bien de l'opinion publique que la presse chargée de s'acquitter de son travail.

Lynda Naili

Ali Ghediri au sujet de la sortie de crise

«Il ne reste plus qu'une seule force, celle du peuple»

■ " Pour le moment il faut emprunter le chemin des élections qui est le plus court, sécurisé, légale et sûr et surtout réglementaire " a indiqué le général à la retraite Ali Ghediri et de nouveau candidat à l'élection présidentielle du 4 juillet assurant " mon dossier est déjà au niveau du Conseil constitutionnel"

Par Thinhinene Khouchi

Invité hier à présenter ses analyses sur les développements de la scène politique algérienne au forum d'El Moudjahid, le général à la retraite Ali Ghediri, a en premier lieu annoncé son intention de se porter candidat à l'élection présidentielle du 4 juillet affirmant « bien sûr que je serai candidat à l'élection présidentielle du 4 juillet. Mon dossier est déjà au niveau du Conseil constitutionnel » assurera-t-il. Le général a appelé les citoyens à emprunter le chemin le plus court sûr est celui des élections. « Si on réussit ce virage, on aura réalisé un miracle, et je crois qu'on est sur la bonne voie car la voie des élections est la plus sécurisée, légale et réglementaire contrairement à l'autre qui est plus dangereuse et anarchique ». Exprimant à plusieurs reprises son adhésion au principe d'une transition dans le cadre constitutionnel, Ali Ghediri a affirmé que « plus la révolution dure, plus il y aura de dangers, surtout sécuritaires ». En plus du risque sécuritaire, Ali Ghediri a avancé des arguments économiques. « Les caisses sont vides, l'économie est au plus bas. Nous ne vivons pas sur une île isolée au milieu de l'océan, nous vivons dans un environnement avec des États partenaires qui peuvent perdre confiance en un État où il y a des



Ph.D.R.

perturbations et ils pourraient finir par nous demander de payer cash et refuser de nous accorder des prêts », a-t-il dit. « L'équilibre des forces a changé, il ne reste plus qu'une seule force qui n'est plus celle des administrations, des institutions ou des partis mais celle du peuple », a affirmé Ali Ghediri pour qui « le peuple qui a pu mobiliser 20 millions de manifestants, aucune force ne peut l'abattre et il peut imposer son existence et les règles du jeu, notamment en ce qui concerne les prochaines élections pour surveiller les urnes du début à la fin du processus ». Lors de cette conférence, Ali Ghediri a insisté

sur l'importance du peuple et sa liberté de choisir son élu « un système politique doit avoir des acteurs, une logique de fonctionnement, des mécanismes, des messages à transmettre et une logique de fonctionnement, le système algérien qui a fonctionné depuis l'indépendance jusqu'à ce jour n'a eu de cesse de donner des signes de vieillissement parce que ceux qui étaient à l'intérieur de ce système et décideurs n'ont pas eu l'intelligence de le régénérer en introduisant de nouveaux acteurs de la nouvelle génération, ce système est arrivé à la voie du non retour. Il a donc usé toute son énergie et maintenant

il appartient au peuple de décider ». Le candidat a insisté sur la liberté de la presse de transmettre au peuple les développements politiques en cette période. Questionné sur le rôle de l'armée et les la démarche de Gaid Salah, Ghediri a répondu « il peut faire plus. Il doit accompagner le peuple dans ses demandes et veillé à sa sécurité ». « L'armée s'est engagée à accompagner le processus électoral de façon transparente et à veiller à ce qu'il n'y ait pas de fraude et à respecter la Constitution », a-t-il rappelé, assurant qu'« après les élections, chacun reprendra sa place, à commencer par l'armée ». T. K.

Les chiffres chocs de l'Association algérienne de lutte contre la corruption 60 milliards de dollars détournés sur une période de 15 années

Sans exagération aucune, depuis quelque temps, il ne se passe pas un jour sans que la presse nationale ne nous relate une histoire de détournement de fonds. Faut-il donc tirer la sonnette d'alarme face à un phénomène qui commence à battre son plein ? L'abus de confiance n'a même pas épargné quelques structures et institutions financières de l'Etat, secouées par des scandales de détournement de fonds dont les principaux instigateurs n'étaient que de hauts fonctionnaires. Les exemples ne manquent pas. Parmi les grosses affaires qui ont secoué l'opinion publique, on citera celle de Sonatrach, le projet de construction de l'autoroute Est-Ouest... et d'autres encore. Comme ces affaires n'en finissent pas en surprises et autres rebonds médiatiques, il est temps de pousser la réflexion sur les moyens propices pour faire barrage à tout ce qui pourrait nuire au pays. Alors que le phénomène de détournements gagne du terrain, il n'est guère acceptable qu'on se suffise seu-

lement de le dénoncer ou de le rapporter sur les colonnes de la presse nationale. S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, le porte-parole de l'Association algérienne de lutte contre la corruption chiffre à près de 60 milliards de dollars les sommes d'argent détournées en Algérie sur une période de 15 années. Selon Djillali Hadjadj, « plus l'argent du pétrole entrait dans les caisses de l'Etat et plus la corruption et les enrichissements illicites prenaient des proportions inquiétantes ». Les phénomènes de détournement de l'argent public, d'évasion fiscale, de fuite des capitaux et de blanchiment d'argent, avaient tendance à s'accroître d'une façon alarmante, particulièrement où les cours du brut étaient à leur plus haut niveau. « Cette incurie a commencé à baisser au moment où les cours s'étaient effondrés, ce qui n'était pas une mauvaise chose pour freiner cette corruption », constate-t-il. Il relève que ce fléau « tentaculaire », gangrenant tous les organismes publics,

n'est pas le propre de dignitaires du régime ou de hauts fonctionnaires, mais qu'il était aussi présent dans les régions les plus reculées d'Algérie, à travers les phénomènes de pots-de-vin et autres commissions sur les marchés publics. Mettant en avant des estimations d'organismes internationaux, l'invité de la Radio a indiqué que sur la période des 15 dernières années, ce sont quelque 60 milliards de dollars à avoir été détournés, des chiffres dont il précise qu'il faut y ajouter ceux concernant la fuite des capitaux, l'évasion fiscale et autre blanchiment d'argent. Parmi les secteurs concernés par ces activités parasitaires, Djillali Hadjadj mentionne les « affaires qui ont entaché de grandes sociétés », précisant que les dossiers en question se trouvent présentement « dans les tiroirs des services de la police judiciaire et de l'ex-DRS ». Toutefois, dans les prochains mois ou les prochaines années, l'on s'inscrit dans des changements positifs, il ne serait pas

très difficile de sortir ces dossiers et de les traiter conformément aux lois du pays. Évoquant l'indice de corruption de Transparency International, l'intervenant a noté que les dix pays ayant le plus grand nombre d'échanges commerciaux avec l'Algérie, ne figurent curieusement pas dans la liste de ceux perçus comme les moins corrompus. « L'Algérie pourrait facilement obtenir la liste de ses ressortissants ayant ouvert des comptes bancaires dans des pays adhérant à la Gafi, un organisme de lutte contre le blanchiment d'argent dépendant de l'OCDE, seulement voilà, elle ne le veut pas », a-t-il signalé. Aussi, l'OCDE a également mis en place une convention permettant l'échange d'informations sur les comptes bancaires ouverts « même dans les paradis fiscaux », ratifiée par plus de 160 pays, « sauf l'Algérie ». « Si cette dernière venait à ratifier cette convention, le gouvernement suisse, par exemple, serait obligé de lui fournir la liste des comptes ouverts

LA QUESTION DU JOUR

Soudan : quel transfert du pouvoir ?

Suite de la page une
on chef, Abdelفتاح el-Burhan, a déclaré avoir dénombré une centaine de points de vue différents dans les propositions qu'il aurait reçues, à ce qu'il semble sous forme écrite, des différentes composantes de la coalition menant le mouvement de contestation. A première vue, les deux bords sont d'accord sur l'essentiel : le transfert du pouvoir à un gouvernement civil. Par ailleurs, il est assez compréhensible qu'ils ne s'entendent pas sur des détails, susceptibles cependant de paraître gros de conséquences soit pour l'un soit pour l'autre. Une semaine pour venir à bout de points de désaccord secondaires, ce n'est pas bien long au regard de l'importance de ce qui est en jeu : la mise en place d'un nouvel ordre politique au Soudan. La réalité, c'est que les choses ne sont pas aussi simples. Ce pouvoir que l'armée soudanaise se dit disposée à transférer aux civils, elle entend en réalité le leur déléguer seulement, se réservant ainsi le droit de le reprendre chaque fois qu'elle estimerait que les civils sont en train d'en faire un mauvais usage. C'est donc dans le cadre d'un système marqué par la dualité du pouvoir qu'elle entend céder celui-ci. Ce n'est évidemment pas de la sorte que l'entendement des civils qui pensent avoir déjà accompli une révolution politique, pour lesquels donc les militaires ne sont plus en capacité de poser leurs conditions. Les Forces de la Liberté et du Changement sont composées de syndicats, qui avaient déclenché le mouvement, et de partis qui l'ont rejoint une fois qu'il s'est installé. Jusqu'à ces derniers jours, c'est l'Association des professionnels, et non les partis, qui dirigeaient le mouvement. Il est évident que cette coalition est improvisée et que de ce fait même rien ne dit encore qu'elle soit à l'épreuve du temps et de ses retournements. C'est là-dessus que parie le Conseil militaire, qui veut s'accorder du temps, tout en améliorant les conditions matérielles des larges couches populaires, comptant à cet égard sur l'aide immédiate, qui du reste a commencé à affluer, des pays amis, comme l'Arabie saoudite et les Emirats. Mais non moins sur la compréhension des Etats-Unis, dont ils attendent qu'ils suppriment le Soudan de la liste des pays qui soutiennent le terrorisme.

M. H.

par tous les ressortissants algériens, résidant dans le pays ou à l'étranger pour y déposer l'argent tiré d'une évasion fiscale », a-t-il expliqué.

Meriem Benchaouia

Pour développer la filière lait

Les professionnels invités à élaborer une feuille de route

■ Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chérif Omari, a invité dimanche les membres du Conseil national interprofessionnel de la filière lait à l'élaboration d'une feuille de route pour le développement de cette filière stratégique.

Par Hania T.

Lors d'une réunion tenue au siège de son ministère, M. Omari a exhorté ces professionnels à élaborer une feuille de route qui puisse prendre en charge les

Visite de travail et d'inspection Gaïd Salah aujourd'hui à la 1^{re} Région militaire à Blida

LE GÉNÉRAL de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, effectuée aujourd'hui une visite de travail et d'inspection à la 1^{re} Région militaire à Blida où il supervisera un exercice tactique avec munitions réelles, indique hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. Lors de cette visite, le général de corps d'armée «supervisera un exercice tactique avec munitions réelles, exécuté par la 1^{re} Division d'infanterie mécanisée, visant le contrôle de la 2^e phase de la préparation au combat, et tiendra une réunion d'orientation avec les cadres et les personnels de la 1^{re} Région militaire», précise la même source. **R. N.**

Protection civile/Don du sang/Campagne La Protection civile organise une campagne de don du sang depuis hier à Alger

LA PROTECTION civile organise, depuis hier, une campagne de don du sang au niveau de l'unité d'instruction et d'intervention de Dar el Beida (Alger). Cette campagne, qui s'inscrit dans le cadre des activités de solidarité de la Protection civile, touchera l'ensemble du personnel ainsi que les nouveaux agents stagiaires au niveau de l'unité d'instruction et d'intervention de Dar el Beida, indique la Protection civile dans un communiqué. Elle vient s'ajouter aux «solicitations quotidiennes par des particuliers et les structures sanitaires, particulièrement au profit des personnes malades», précise la même source. **R. N.**

doléances des éleveurs, producteurs, collecteurs et les laiteries dans le but de développer cette filière notamment pour ce qui est du développement du lait cru. Il a saisi cette occasion pour rappeler les objectifs essentiels assignés à cette filière, à savoir le développement de la production nationale de lait cru pour répondre aux besoins de consommation et la réduction de la dépendance du pays vis-à-vis de la poudre de lait. Le ministre a appelé, dans ce sens, les membres du Conseil à «lever tous les obstacles et difficultés pouvant freiner le développement de la production nationale et de mettre éminemment sur route tous les éléments techniques et matériels qui contribuent à une visibilité en matière de gestion et d'accompagnement de la filière». Après avoir suivi les interventions des membres du Conseil, M. Omari s'est engagé à accompagner les acteurs de la filière. Il a, d'autre part, appelé les professionnels de la filière à s'organiser en coopératives pour plus



d'écoute, de concertation et de valorisation du potentiel existant, les encourageant par là même à faire de ce Conseil interprofessionnel un espace privilégié. Le ministre a également invité les membres du Conseil à organiser

des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation pour inciter les éleveurs à la création de coopératives, selon la même source. Il a indiqué que la production laitière nationale ne pourra pas se développer sans l'aug-

mentation de la production fourragère de bonne qualité, un élément-clé pour atteindre l'autosuffisance de cette filière. M. Omari a, en outre, sollicité les membres du Conseil à relancer les pépinières de génisses. **H. T./APS**

Ramadhan 2019

Les récoltes de fruits et légumes à Alger sont suffisantes pour couvrir les besoins

La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya d'Alger prévoit, pour la saison agricole 2018-2019, des quantités «suffisantes» de fruits et légumes pour couvrir les besoins des citoyens, notamment pendant le mois de ramadhan prochain, a-t-on appris dimanche du directeur local, Noui Bouaziz. Le mois de ramadhan coïncidera, cette année, avec la période de récolte précoce de plusieurs types de fruits et légumes de large consommation, a indiqué M. Noui dans une déclaration à l'APS, prévoyant une couverture suffisante des récoltes de la saison 2018-2019 des besoins des citoyens lors du mois sacré, notamment en matière d'œufs, de lait et de viandes (rouges et blanches). S'agissant des légumes, la wilaya d'Alger prévoit la récolte de pas moins de 790 tonnes de pommes de terre, sur une superficie de 193 hectares, et quelque 2 600 tonnes de tomate de serres sur une superficie avoisinant les 35 hectares. Les serres participeront au niveau de la wilaya d'Alger à alimenter le marché local à hauteur de 1 500 tonnes de courgette sur un champ de 60 hectares, et 810 tonnes de laitue devant être récoltées sur une superficie de 90 hectares. Quelque 2 000 tonnes de poivron et de piment seront également récoltées sur une superficie de 50 hectares par les agriculteurs de la capitale. D'importantes quantités de fruits

viendront aussi approvisionner les marchés d'Alger à l'entame du mois sacré, tels que les abricots précoces (3 635 tonnes sur 240 hectares), les agrumes notamment les oranges (3 400 tonnes sur 170 hectares), et le citron (2 500 tonnes sur 170 hectares), a ajouté le même responsable. Pour ce qui est de la filière viandes rouges, M. Noui a précisé que les abattoirs devront assurer 1 124 quintaux de cette matière, outre 5 700 quintaux de viandes blanches, près de 10 millions d'œufs, 3,6 millions litres de lait frais et 800 000 litres de lait pasteurisé par jour. A rappeler que la superficie globale des terres agricoles à la wilaya d'Alger s'élève à 32 526 hectares dont 28 870 hectares exploités et 13 394 hectares destinés à l'arboriculture fruitière et la vigne. La superficie dédiée aux agrumes au niveau de la wilaya d'Alger est de 6 000 hectares, suivie par les céréales 5 000 hectares, puis viennent d'autres activités agricoles telles que l'oléiculture et la viticulture. La superficie consacrée aux agrumes représente un taux de 20% de l'ensemble des terres agricoles exploitées et 8% de la superficie dédiée aux agrumes à travers le pays, laquelle est répartie sur deux secteurs agricoles, à savoir celui de Baraki et de Birtouta. Dix-neuf types d'agrumes dont 13 pour les oranges sont produits au niveau d'Alger qui occupe la sixième place à l'échelle nationale en la

matière avec une production ayant dépassé 1 million de quintaux en 2018.

Tipasa : ouverture de 13 marchés de solidarité

Treize marchés de solidarité (dits aussi marchés de la Rahma) seront ouverts à travers la wilaya de Tipasa en perspective du mois sacré du ramadhan, a-t-on appris, hier, auprès du secrétariat général de la wilaya. «Ces marchés de la Rahma, prévus à l'ouverture au niveau des dairas de Tipasa, sont dédiés à la vente de différents produits de consommation (fruits, légumes, viandes, produits alimentaires divers) directement du producteur au consommateur, sans intermédiaire aucun», selon les mesures prises lors d'une réunion de la commission de wilaya, en charge des préparatifs du ramadhan, présidée par le wali Mohamed Bouchama, en présence du secrétaire général, Hassan Lebad, chargé du suivi du dossier. La même réunion organisée dimanche au siège de la wilaya a également donné lieu à la prise d'une décision relative à la mobilisation de tous les acteurs concernés par ces marchés, entre agriculteurs, éleveurs et commerçants de gros, devant bénéficier de toutes les facilitations nécessaires en vue de la réussite de cette initiative, devenue une tradition annuelle. Ces

espaces commerciaux seront ouverts au niveau des dix sièges des dairas de Tipasa, au moments où un 2^e marché supplémentaire est prévu au niveau de chacun des sièges des communes de Cherchell, Hadjout et Koléa, au vu de leur importante concentration démographique, a-t-on souligné. Des instructions ont été, par ailleurs, données par le chef de l'exécutif de la wilaya, en vue d'accompagner les producteurs, aux fins de garantir l'efficacité de cette initiative visant à assurer une «disponibilité de différents produits alimentaires de large consommation à des prix abordables, et partant, mettre un terme à la hausse habituelle des prix durant le mois sacré», est-il ajouté. Dans un autre sillage, le wali de Tipasa a instruit de la nécessité de l'assainissement des listes des bénéficiaires de la prime de solidarité-Ramadhan, en vue, a-t-il dit de «garantir sa destination aux familles dans le besoin». M. Bouchama a procédé, durant la même rencontre, à l'installation de la commission de wilaya chargée du suivi et de la coordination des examens de fin de cycle primaire, moyen et secondaire, pour l'année scolaire 2018/2019, dont certains coïncideront avec le mois sacré du ramadhan. Il a particulièrement recommandé, à ce propos, la nécessité de garantir le transport des élèves vers leurs centres d'examen. **Fatah T.**

Légère amélioration constatée

Hausse de plus de 2% de recettes douanières

■ Les recettes douanières de l'Algérie se sont établies à 1 026,28 milliards de dinars (mds DA) en 2018, contre 1 005,81 mds de DA en 2017, soit une hausse de 2,03%, selon la Direction générale des douanes (DGD).

Par Mahi O.

Cette légère amélioration s'explique, selon la DGD, par l'augmentation de la valeur des importations exprimées en dinars durant 2018 et par rapport à l'année précédente. En effet, les importations ont atteint 5 387,66 mds DA (46,197 mds usd), contre 5 111,30 mds DA (46,059 mds usd), soit une évolution supérieure à 5,41% de la valeur en dinars des importations. Ces recettes perçues par les Douanes ont servi à alimenter le budget de l'Etat à hauteur de 882,13 mds DA, contre 909,11 mds DA, en baisse de 2,97% durant la période de comparaison. En 2018, les recettes douanières affectées au budget de l'Etat ont représenté près de 86% du total des recouvrements des Douanes. Les recettes affectées à la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL) ont atteint 89,166 mds DA, contre 90,91 mds DA, également en légère baisse (-1,92%) durant la même période de comparaison. Selon la DGD, les recettes destinées à la Caisse nationale des retraites (CNR) se sont établies à 46,37 mds DA, celles destinées aux Comptes d'affectation spéciale (CAS) se sont redressées à 6,32 mds DA. Pour les recettes affectées aux communes, elles ont totalisé près de trois mds DA durant toute l'année 2018.

Amélioration des recettes douanières les deux premiers mois



Les recettes douanières se sont établies à 159,78 mds DA sur les deux premiers mois de 2019, contre 136,49 mds de DA durant la même période de l'année précédente, soit une hausse de 17,06%, selon la DGD.

Cette amélioration des recettes douanières est due à un accroissement de la valeur des importations exprimées en dinar algérien, alors que la valeur de ces importations libellées en devise (dollar) a connu une baisse de -2,90% par rapport aux deux premiers mois de l'année précédente, due à l'appréciation de la cotation dollar/dinar. En

effet, les importations ont totalisé 867,47 mds DA (7,32 mds usd) durant les deux premiers mois de 2019, contre 860,35 mds DA (7,54 mds usd) durant la même période de 2018, soit une évolution de l'ordre de +0,83% de la valeur en dinars des importations.

Cette amélioration des recettes douanières a servi à alimenter le budget de l'Etat à hauteur de 136,31 mds DA, contre 118,40 mds DA, en hausse de 15,13% durant la période de comparaison. Les recettes affectées à la CGSCL ont atteint 14,21 mds DA, contre 12,38 mds DA en

hausse de 14,78% durant la même période de comparaison. Celles destinées à la CNR se sont établies à 8,18 mds DA, contre 4,94 mds DA, en hausse de 65,64%. Quant aux recettes destinées aux CAS, elles se sont établies à près de 904 millions DA contre 550,35 millions DA, en hausse de 64,25%. Durant janvier et février derniers, les recettes affectées aux communes ont totalisé 166,61 millions DA, contre 221,27 millions DA, en baisse de près de 25% par rapport à la même période en 2018. Cette performance des deux premiers mois de 2019 a

été réalisée grâce à la maîtrise des éléments de la taxation, notamment de la taxe de la valeur ajoutée (TVA), de la valeur en douane qui servent d'assiette sur la base de laquelle sont calculés les droits et les taxes à l'importation.

M. O./APS

Pétrole Les cours du pétrole en hausse en Asie

LES COURS du pétrole étaient orientés en hausse hier en Asie en raison d'une possible contraction de l'offre alors que les Etats-Unis seraient sur le point d'en finir avec des exemptions qui permettent à certains pays de continuer à acheter le brut iranien. Vers 05h15 GMT, le baril de «light sweet crude» (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en mai, gagnait 1,67 cent à 65,67 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, pour juin, progressait de 1,79 cent à 73,76 dollars. Le «Washington Post» rapportait dimanche que le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo était sur le point de demander hier à tous les pays de cesser d'acheter du pétrole à Téhéran, au risque sinon de s'exposer à des sanctions américaines. Washington a réimposé unilatéralement en novembre 2018 des sanctions contre l'Iran après s'être retiré de l'accord sur le nucléaire signé en juillet 2015. «Les cours montent car les investisseurs anticipent une contraction de l'offre à court terme», a déclaré Benjamin Lu, analyste chez Phillip Futures.

«Une interdiction des importations d'Iran va doper les prix du pétrole au deuxième semestre 2019». Stephen Innes, de SPI Asset Management, observe de son côté que fermer le robinet de pétrole iranien impliquera que des pays comme l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis augmentent leur production. Les baisses de production décidées par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires, dont la Russie, ont eu pour conséquence une augmentation des cours de 40% depuis décembre. Jeudi, les cours avaient un peu avancé et affiché une nouvelle semaine de hausse avant le long week-end pascal. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin avait clôturé en hausse de 35 cents par rapport à la clôture de mercredi. A New York, le baril de WTI pour le contrat de mai avait pris 24 cents. R. E.

Croissance économique en 2018

Un taux de 1,5%

La croissance économique de l'Algérie a atteint 1,5% en 2018 en volume, contre 1,4% en 2017, selon l'Office national des statistiques (ONS). Quant au taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB) hors hydrocarbures, il a été de 3,4% en 2018 contre 2,2% en 2017, indiquent les données provisoires de l'ONS. Ce taux de croissance a été essentiellement tiré par les secteurs d'activités de l'agriculture, bâtiment, travaux publics et hydraulique (BTPH), y compris les services et travaux publics pétroliers (STPP), ainsi que par les services marchands et l'industrie. Ainsi, le secteur de l'agriculture, sylviculture et pêche, a enregistré un taux de croissance annuel de +6% l'année dernière, contre 1% en 2017. Durant les quatre trimestres 2018, le secteur agricole a connu des taux de croissance soutenus, mais le plus important a été enregistré au 2^e trimestre (+8,2%), détaille l'Office. Le secteur du BTPH a lui aussi connu une croissance de +5,6% en

2018, contre +4,6% l'année d'avant. Ce secteur a enregistré des taux de croissance positifs durant les quatre trimestres de l'année 2018, avec un pic durant le 4^e trimestre (+8,6%). Le taux de croissance des Services marchands a été de +4,5% en 2018, contre +4,1% en 2017. De bons taux de croissance ont été enregistrés dans cette activité durant l'année dernière, dont le meilleur durant le 4^e trimestre, soit (+5,9%). Les services marchands dont les transports et communications, le commerce, les services fournis aux entreprises et aux ménages, ainsi que les hôtels-cafés-restaurants, ont également participé à cette croissance. D'autres secteurs y ont également participé tels que l'industrie (+3,7%), contre +4,5% en 2017 et les services non marchands (+1,2%) en 2018, contre (+0,5%) en 2017. Les services non marchands concernent les affaires immobilières, les services financiers et les administrations publiques. Concernant le secteur des

hydrocarbures, l'ONS relève une contre-performance, avec une baisse de croissance de (-6,2%) en 2018 contre (-2,4%) en 2017.

2,6% de croissance du PIB au dernier trimestre 2018

La croissance du PIB a été de 2,6% au 4^e trimestre 2018, contre 0,4% durant la période de l'année 2017. Toutefois, la croissance du secteur des hydrocarbures a reculé de -5% au 4^e trimestre 2018, contre (-11,3%) à la même période de 2017. Ainsi, le taux de croissance du PIB hors hydrocarbures a été de 4,5% au cours du 4^e trimestre de l'année dernière, contre +2,3% durant la même période de 2017. La croissance du PIB hors hydrocarbures a été essentiellement tirée par les secteurs du bâtiment, travaux publics et hydraulique (BTPH), y compris services et travaux publics pétroliers, les services marchands, l'industrie et l'agriculture. Ainsi, le secteur du BTPH, y compris STPP, a connu

une bonne performance avec un taux de +8,6% au 4^e trimestre, contre + 5,9% durant la même période en 2017. Les services marchands ont également participé à la croissance économique hors hydrocarbures avec un taux de +5,9%, contre +4% durant la même période de comparaison. D'autres secteurs ont également participé à cette performance de la croissance économique hors hydrocarbures. Il s'agit des secteurs, respectivement, de l'industrie (+4,3%), de l'agriculture, sylviculture et pêche (+4,1%) et des services non marchands (+1,6%), détaille l'Office. Par ailleurs, l'ONS relève qu'en valeurs courantes, le PIB du 4^e trimestre 2018 a connu une croissance de 8,6%. Dans ce sens, l'Office précise que la hausse du niveau général des prix au 4^e trimestre 2018 a été de 5,9% contre 4,8% pour la même période de 2017. Cette hausse du déflateur du PIB s'explique essentiellement par la hausse des prix des hydrocarbures.

Salem K.

El Tarf

Possibilité d'ouverture de nouvelles plages autorisées à la baignade

■ Une commission nationale intersectorielle chargée de la préparation de la saison estivale 2019 a entamé dimanche sa mission dans la wilaya d'El-Tarf pour examiner les possibilités d'ouverture de nouvelles plages dans cette région côtière, a indiqué la directrice locale du tourisme, Bechiniya Nedjla.

Par Anissa H.



S inscrivant dans le cadre des préparatifs en cours en prévision de la prochaine saison estivale, cette commission aura à étudier les opportunités permettant éventuellement l'ouverture de «nouvelles plages» au niveau de l'une des dix plages où la baignade est actuellement interdite, tout en inspectant les conditions d'accueil des vacanciers au niveau des 15 plages ouvertes à la baignade, a ajouté M^{me} Bechiniya. Cette commission se rendra, ainsi, à travers trois plages interdites à la baignade situées dans la localité de Souarekh ainsi que 03 autres se trouvant à Kala et le reste dans la daïra de Ben M'hidi, a-t-on précisé en signalant

qu'une enveloppe financière de 110 milliards de dinars a été consacrée, cette année, pour les préparatifs de l'été prochain. «Il sera en effet question de pallier les insuffisances relevées dans le bilan de la précédente saison estivale», a-t-elle soutenu en notant que l'ensemble des dispositions et instructions données dans le cadre de la visite de ladite commission permettront de réunir les meilleures conditions d'accueil des touristes affluant vers le littoral Tarfinois, qui demeure l'une des destinations les plus privilégiées de l'Est du pays. Une moyenne de 3 millions d'estivants est enregistrée chaque année. Cependant, les infrastructures d'accueil demeurent insuffisantes. Lors du dernier conseil de wilaya, le chef de l'exécutif d'El Tarf a, à ce sujet, mis en relief l'importance d'accélérer le rythme des préparatifs afin d'être au rendez-vous estival, tout en insistant sur l'entretien des sites touristiques disséminés à travers principalement les communes de El Kala, Oum T'boul, El Chatt, Berrihane et Ben M'hidi. L'accent a été, dans ce cadre, également mis sur l'amélioration des prestations à travers les 15 plages autorisées à la baignade et le renforcement des opérations de contrôle par les services compétents de l'exploitation des plages concédées suivant les contrats de concession et le cahier des charges élaborés afin de garantir le meilleur des accueils aux touristes.

A. H. /APS

A. O.

Bordj Bou Arreridj

Une production prévisionnelle de 1,2 million de quintaux de céréales attendue

Une production prévisionnelle de 1,2 million de céréales, tous types confondus, est attendue au terme de la prochaine campagne de moisson-battage dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, selon la direction des services agricoles (DSA). La production escomptée des céréales pour la saison 2018-2019 sera revue à la hausse en raison des quantités de pluies enregistrées ces derniers mois dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a précisé la même source, rappelant que près de 600 000 quintaux de

céréales ont été produits au cours de la saison agricole dernière. Les prévisions de la DSA ont été établies sur la base de plusieurs facteurs, notamment l'extension de la superficie cultivée à plus de 80 000 hectares, la sélection d'excellentes variétés de semences, ainsi que le lancement de plusieurs campagnes de vulgarisation agricoles ayant pour objet l'encouragement des agriculteurs à «entamer tôt» la campagne labours-semailles et le respect des conseils et orientations des ingénieurs

agronomes. Les conditions climatiques favorables lors de la campagne labours-semailles, durant la période entre les mois de février et le début avril notamment, a constitué l'un des facteurs qui augure une hausse de la production céréalière au cours de l'actuelle saison agricole. Pour rappel, la wilaya de Bordj Bou Arreridj a enregistré durant la saison dernière une baisse «considérable» de la production céréalière, en raison de la vague de sécheresse qui a affecté la plupart des régions de

la wilaya durant la période de croissance des cultures, notamment entre les mois de février et de mars, selon la même source. La superficie vouée à l'agriculture à travers la wilaya de Bordj Bou Arreridj est estimée à plus de 188 000 hectares, dont 7 000 ha seulement irriguée, a-t-on souligné, notant que la plupart de ces terres sont exploitées dans la production des céréales sur une superficie de plus de 113 000 hectares.

Oran

Réception de la première tranche du nouveau parc d'attractions en juin

La première tranche du nouveau parc d'attractions de la ville d'Oran sera réceptionnée au mois de juin prochain, a annoncé le directeur du tourisme et de l'artisanat, Belabbès Kaim Benamar.

Les travaux de la première tranche du projet, a-t-il ajouté, comporte la réalisation de la grande roue, des jeux pour enfants, d'espaces verts, des cafétérias, des restaurants qui sont en cours de réalisation pour être réceptionnés en juin prochain.

Ce projet, implanté au niveau de la 4^e voie d'évitement du rond-point «El Bahia» jusqu'à l'aéroport international «Ahmed Benbella», devra conférer, une fois mis en exploitation, une valeur ajoutée en diversifiant les activités touristiques et para-touristiques, surtout durant la saison estivale. Cet espace forestier de divertissement, inscrit au titre de l'investissement privé, permettra de réha-

biiler la partie sud de la ville en intégrant des projets de loisirs au profit des citoyens pour donner une touche esthétique, surtout que la wilaya s'appête à abriter la 19^e édition des Jeux méditerranéens en 2021. A noter que la

wilaya d'Oran s'appête, la saison estivale prochaine, à réceptionner plusieurs structures de divertissement et touristiques, notamment une plage artificielle à Djoualek, au chef-lieu de wilaya, un parc aquatique

«Aquaparc Kristel», dans la zone de Kristel relevant de la commune de Gdyl, la plus importante en Afrique et premier du genre au niveau de la wilaya. Il est prévu aussi l'entrée en service de 15 hôtels relevant du secteur

privé à travers les communes d'Oran, Ain Turck, Arzew, Bir El Djir, Es-Sénia et Bethioua générant 718 emplois et créant 2178 lits.

F. Y.

Guelma

Plus de 825 tonnes de viandes blanches pour alimenter le marché local pendant le ramadhan

Plus de 825 tonnes de viandes blanches destinées à l'alimentation du marché local seront proposées à des prix «raisonnables» en quatre phases durant le mois de Ramadhan prochain, a-t-on appris du président du conseil interprofessionnel de la filière avicole de la wilaya. «Un total de 330 000 poulets, réservés avec la collaboration des aviculteurs, sera destiné à l'abattage pour alimenter le marché local et répondre aux besoins de la population en matière de ce type de viandes durant ce mois sacré», a précisé à l'APS le président du conseil, Azziz Harid, soulignant que le poids global de ce

lot de poulets jugé «considérable» dépasse théoriquement les 825 000 kilogrammes. L'alimentation du marché local de Guelma en viande blanche se fera en quatre étapes «programmées selon une étude profonde du marché, adaptée à la demande des citoyens», a ajouté le même responsable. Il a détaillé, dans ce contexte, que le programme établi porte sur la mise à la disposition des consommateurs d'une quantité de 120 000 poulets durant les jours précédant le mois béni et les cinq premiers jours de ramadhan, période marquée par une forte affluence des citoyens sur le marché, 80 000 poulets ont

été réservés pour la seconde semaine, 50 000 pour la troisième semaine, tandis que 80 000 autres ont été consacrés pour la dernière semaine du mois de ramadhan. «On s'attend à ce que le prix du kilogramme de viande blanche ne dépasse pas les 300 DA pendant le ramadhan», a indiqué le président du conseil interprofessionnel de la filière avicole, affirmant que les quantités offertes «répondent largement à la demande» et favorisent la stabilité des prix de la viande blanche entre 270 et 300 DA le kilo.

R. R.

Sahara occidental

Maintien d'une prorogation de six mois de la Minurso

■ Le Conseil de sécurité a de nouveau suggéré de proroger le mandat de la Minurso de six mois, réaffirmant la nécessité pour la mission onusienne de soutenir l'émissaire Horst Kohler dans ses efforts pour parvenir à un règlement du conflit au Sahara occidental.

Par Moncef D.

Au-delà de la durée de prorogation, retenue par les Nations unies pour mettre la pression sur les parties au conflit afin qu'elles poursuivent les négociations, la première mouture du projet de résolution sur la Minurso, consultée par l'APS, insiste sur la nécessité de conforter Horst Kohler dans sa mission de médiation.

La reconnaissance par le Conseil de sécurité du «rôle important» de la Minurso dans l'accompagnement du médiateur onusien, vient en guise de rappel au Maroc qui continue d'enlever la liberté de mouvement de Horst Kohler.

La mission onusienne a été empêchée de «s'acquitter de cette partie de son mandat qui consiste à prêter assistance à mon envoyé personnel», avait déploré le SG de l'ONU dans le nouveau rapport sur la situation au Sahara occidental.

L'émissaire onusien n'a pas pu accéder aux interlocuteurs sahraouis dans les territoires occupés, «ce qui continue de limiter sa capacité d'évaluer en toute indépendance la situation au Sahara occidental à des fins d'analyse ou de sécurité», avait-il relevé dans ce document.

Le projet de résolution demande des mesures concrètes pour permettre au personnel onusien d'accéder immédiatement à tous les interlocuteurs sahraouis conformément aux accords existants.

Le Conseil de sécurité a, par ailleurs, exprimé sa préoccupation face aux violations des accords de cessez-le-feu, appelant les parties à mettre en œuvre leurs engagements envers l'envoyé personnel et à s'abstenir de toute action susceptible de compromettre les négociations facilitées par l'ONU ou encore de déstabiliser la situation au Sahara occidental.

Si le Conseil de sécurité ne cite pas nommément le Maroc en évoquant ces violations, son appel s'adresse exclusivement aux autorités marocaines, désignées par le nouveau rapport du secrétaire général comme étant la partie qui a commis «une violation majeure» de l'accord militaire N° 1, confie une source diplomatique à New York.

L'ONU a exigé le démantèlement d'un nouveau mur de sable érigé par le Maroc près du territoire occupé de Mahbes ainsi que tous les postes militaires déployés illégalement dans les zones restreintes qui sont soumises à plusieurs restrictions, relatives aux activités et au ren-



forcement des infrastructures militaires. Pour éviter une condamnation du Conseil de sécurité, le Maroc a informé récemment l'instance onusienne qu'il mettait fin à l'opérationnalisation de la nouvelle barrière de sable construite près de Mahbes, précise la même source.

Dans ce premier projet, le Conseil reconnaît que le statut quo au Sahara occidental «n'est pas acceptable», notant que «l'avancement des négociations est essentiel pour améliorer la qualité de vie des sahraouis sous tous ses aspects».

L'instance suprême des Nations Unies réaffirme «sa détermination à aider les parties à trouver une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permettra l'autodétermination du peuple du Sahara occidental».

Le groupe des amis du Sahara occidental (Etats-Unis, Russie, Royaume-Uni, Espagne et la France) devait se réunir hier pour une première discussion du projet américain. Une deuxième séance de discussion est prévue demain mercredi au niveau des experts avant la reconduction du mandat de la Minurso, prévue fin avril. Les

Etats-Unis porte-plume des résolutions sur le Sahara occidental souhaitent faire adopter le texte par consensus, selon d'autres sources proches du dossier.

La dernière résolution du Conseil de sécurité sur la Minurso a été adoptée en octobre dernier, à l'issue d'un vote de 12 voix contre trois absentions (la Russie, la Bolivie et l'Ethiopie). Les trois pays ont, alors, justifié leur abstention par le fait que leurs remarques n'ont pas été prises en considération par la délégation américaine à l'ONU.

M. D./APS

Crise Libyenne

Tripoli toujours sous la menace armée, avancée des troupes du GNA

Les forces du Gouvernement d'union nationale (GNA) reprennent du terrain dans le cadre d'une «phase d'attaque», en lançant des assauts contre les troupes de Khalifa Haftar qui mènent une offensive depuis le début avril pour le contrôle de Tripoli.

Les affrontements ont repris avec acuité dans la capitale libyenne, en ce début de semaine. Les troupes de Haftar ont lancé le 4 avril une offensive contre le GNA, dirigé par Fayez al-Sarraj et seul gouvernement reconnu par la communauté internationale, siégeant à Tripoli.

Les positions étaient figées dans la banlieue sud de Tripoli depuis plusieurs jours. Mais après avoir contenu la progression de Haftar, «nous avons commencé la phase d'attaque», a déclaré samedi Moustafa al-Mejii, un porte-parole de l'opération militaire du GNA.

Une progression des forces pro-GNA dans cette région, où la ligne de front s'est déplacée de quelques kilomètres vers le sud a été observée, selon des médias officiels libyens qui ont fait état de lourdes détonations retentissant dans plusieurs quartiers de la capitale libyenne durant toute la journée d'hier.

La Force de protection de Tripoli appuyée par la force anti-terroriste de la ville de Misrata a, dans le cadre de la même action, avancé à Wadi Rabie, dans la banlieue sud de Tripoli, à la faveur d'une attaque à «l'artillerie lourde et aux armes de calibre moyen dès les premières heures de la matinée», a-t-on indiqué de source militaire.

Sept frappes aériennes ont été menées

contre des positions de Haftar, notamment au sud de Gharian, localité située à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Tripoli, ainsi que contre la base aérienne d'al-Wotya, à une cinquantaine de kilomètres plus loin, a indiqué un autre porte-parole de l'armée du GNA, le colonel Mohamad Gnonou.

Se félicitant de l'«avancée» de ses troupes, M. Sarraj a appelé, pour sa part, à respecter le droit humanitaire international.

En parallèle, le trafic aérien a été suspendu durant quelques heures à Tripoli dans la nuit de samedi à dimanche, pour des «raisons de sécurité», a annoncé l'aéroport de Mitiga, le seul fonctionnel dans la capitale libyenne, mais les vols ont repris.

Mise en garde contre un «embrasement généralisé»

Depuis le début de l'offensive de Haftar, le 4 avril, les combats ont fait au moins 220 morts, 1 066 blessés et plus de 30 000 déplacés, selon l'ONU, qui redoute une reprise des affrontements en Libye, un pays en crise politico-militaire depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011.

Réagissant à ces développements violents, l'OMS avait demandé à toutes les parties en Libye de «protéger les civils, les personnels et les établissements de santé», au moment où les combats ont forcé des milliers de civils à fuir leur domicile, mais beaucoup d'autres sont restés bloqués dans les zones de conflit.

L'émissaire onusien pour la Libye,

Ghassan Salamé, a mis en garde, quant à lui, contre un «embrasement généralisé» du pays, jugeant que l'offensive de Haftar avait été «encouragée» par les divisions internationales.

En outre, l'impasse persiste au Conseil de sécurité, où le Royaume-Uni s'est efforcé en vain, avec le soutien de l'Allemagne et la France, de faire approuver une résolution réclamant un cessez-le-feu et un accès humanitaire inconditionnel aux zones de combat.

Mais les Etats-Unis et la Russie, pour une fois sur une même ligne, n'y sont pas favorables, au risque d'affaiblir les efforts de l'ONU dans ce dossier.

Les combats entre les deux parties libyennes ont fait réagir au cours de la semaine écoulée de nombreuses capitales ayant dénoncé la transgression par Haftar de la légitimité du Gouvernement d'union nationale, reconnu par la communauté internationale.

En Algérie, le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, recevant jeudi à Alger le vice-président du Conseil présidentiel du GNA, Ahmed Mliti, a indiqué que l'Algérie continuera d'apporter «tout son appui» pour un retour «rapide» à la paix et à la stabilité en Libye.

En Tunisie, c'est le ministre des Affaires étrangères, Khémaïes Jhinaoui, qui a réitéré la position de son pays appelant à «mettre fin aux combats en Libye, à éviter au peuple libyen davantage de souffrance et poursuivre le processus politique engagé sous l'égide de l'ONU, loin de toute ingérence étrangère», a indiqué un communiqué de la présidence tunisienne.

Par ailleurs, les ministres des Affaires étrangères italien et français ont lors d'une conférence de presse conjointe, vendredi, promis de ne ménager aucun effort pour prendre des «initiatives» pouvant mettre un terme au conflit opposant les deux parties libyennes, lequel ne peut pas être résolu que par la voie du dialogue, tant la solution militaire peut devenir «dangereuse».

Le bilan des affrontements dans la capitale libyenne monte à 227 morts, selon l'OMS

Au total, 227 personnes ont été tuées et 1 128 autres blessées dans les affrontements survenus à Tripoli entre le gouvernement libyen soutenu par l'ONU et l'armée libyenne basée dans l'est du pays, a indiqué dimanche l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

«Il y a eu 227 morts et 1 128 blessés. Plus de 30 000 personnes ont été déplacées. L'OMS et ses partenaires s'emploient à faire en sorte que les personnes ayant fui leur domicile aient accès à des soins médicaux», a déclaré l'OMS sur Twitter.

L'armée libyenne basée dans l'est du pays, dirigée par le maréchal Khalifa Haftar, est engagée depuis début avril dans une offensive visant à prendre le contrôle de Tripoli, siège du gouvernement soutenu par l'ONU.

La Libye peine à effectuer sa transition démocratique, et reste en proie à l'insécurité et au chaos depuis la chute du régime de l'ancien dirigeant Mouammar Kadhafi en 2011.

R. M.



Attentats de Pâques au Sri Lanka

Le bilan s'alourdit à près de 300 morts

■ Le bilan de la vague d'attentats suicides du dimanche de Pâques au Sri Lanka, qui n'ont toujours pas été revendiqués même si les arrestations se multiplient, s'est alourdi hier à 290 morts et 500 blessés.

En quelques heures, des bombes ont semé mort et désolation dans des hôtels de luxe et églises célébrant la messe de Pâques en plusieurs endroits de l'île d'Asie du Sud, qui n'avait pas connu un tel déchaînement de violence depuis la fin de la guerre civile il y a dix ans. Aucun groupe n'a pour l'instant revendiqué ces attaques coordonnées, en lien avec lesquelles les autorités ont arrêté 24 personnes à ce stade. Aucun détail n'a été donné officiellement sur les suspects. Le président Maithripala Sirisena, qui était à l'étranger au moment des attaques, est revenu hier dans le pays de 21 millions d'habitants et présidait un conseil de sécurité, ont indiqué ses services. Un haut responsable de la police nationale avait émis une alerte il y a dix jours, sur la foi d'informations d'«une agence de renseignement étrangère», avertissant qu'un mouvement islamiste projetait «des attentats suicides contre des églises importantes» et l'ambassade d'Inde à



Colombo. Le groupe cité, le National Thowheeth Jama'ath (NJT), s'était fait connaître l'an passé en lien avec des actes de vandalisme commis contre des statues bouddhiques. Hier matin à Negombo, ville à une trentaine

de kilomètres au nord de la capitale Colombo, le paroissien Dilip Fernando était revenu devant l'église Saint-Sébastien, où sa famille et lui ont échappé de peu au carnage provoqué par l'une des attaques suicide visant la minorité chrétienne. «Si l'église avait été ouverte ce matin, je serais allé à l'intérieur. Nous n'avons pas peur. Nous ne laisserons pas les terroristes gagner. Jamais! Je continuerai à aller à l'église», a-t-il déclaré à l'AFP. Des dizaines de paires de chaussures appartenant aux victimes étaient rassemblées sur le terrain devant l'édifice catholique. Une chaussure d'homme, déchirée en deux, portait du sang séché. À l'intérieur, des tuiles tombées du toit se mélangeaient aux débris sur le sol. Les murs et statues religieuses étaient criblés d'éclats. Suite à la levée du couvre-feu à 06h00 locales (00h30 GMT), la vie semblait reprendre un cours normal dans le pays. Des gens se rendaient

au bureau en voiture ou à moto, des tuk-tuk sillonnaient les rues. «Le Sri Lanka est comme ça. Nous sommes un peuple résilient. Nous avons vu tant de violence pendant la guerre civile. Pour le monde extérieur, ça semble énorme mais pour nous la vie continue», a estimé Nuwan Samarweera, un résident de Colombo de 50 ans. Six explosions très rapprochées sont survenues dimanche matin et deux plusieurs heures après, dans ce pays prisé des touristes pour ses plages idylliques et sa nature verdoyante. Le nombre exact d'étrangers tués «est difficile à déterminer. Autour de 37 sont morts, sur lesquels 11 ont été identifiés. Certains des corps sont mutilés et il est compliqué de les identifier», a déclaré à l'AFP un responsable des Affaires étrangères. Des Indiens, Portugais, Turcs, Britanniques et Américains figurent parmi les nationalités touchées. Dimanche soir, une «bombe artisanale» a été découverte et désamorcée sur une route menant vers le principal terminal de l'aéroport de Colombo. L'aéroport reste ouvert sous haute sécurité. Dans la capitale, trois hôtels de luxe en front de mer – le Cinnamon Grand Hotel, le Shangri-La et le Kingsbury – ainsi que l'église Saint-Antoine ont été frappés par des attaques presque simultanées à partir de 08h30-09h00 locales (03h00-03h30 GMT) dimanche. Des bombes ont aussi explosé dans l'église Saint-Sébastien à Negombo et dans une autre à Batticaloa, ville située de l'autre côté du Sri Lanka, sur la côte orientale. Quelques heures plus tard, deux nouvelles déflagrations sont survenues. L'une dans un hôtel de Dehiwala, une banlieue sud de Colombo, l'autre à

Urugodawatta, dans le nord de la ville, où un kamikaze s'est fait exploser lors d'une opération policière. Primasha Fernando, 16 ans, habite à 500 mètres de l'église visée à Negombo. Elle a couru sur les lieux dès qu'elle a entendu l'explosion. «J'ai vu des corps partout, une cinquantaine de corps. Des mains et jambes étaient sectionnées. Il y avait du sang partout. L'odeur était si forte que ça me rendait malade», a raconté cette lycéenne, désormais incapable de se concentrer sur ses examens imminents. «Je n'arrive pas à sortir ces images de mon esprit». Du Vatican aux États-Unis en passant par l'Inde, les condamnations internationales ont été unanimes. À Paris, la tour Eiffel s'est éteinte à minuit en signe de solidarité. Pour Shantha Prasad, un chargé de la réception des ambulances à l'hôpital national de Colombo, les scènes de carnage de dimanche ont éveillé des souvenirs traumatiques que le Sri Lanka, meurtri par des décennies de guerre civile, espérait ne plus jamais connaître. «J'ai transporté environ huit enfants blessés hier. Il y avait deux filles de six et huit ans, le même âge que mes filles. Leurs vêtements étaient déchirés et maculés de sang. C'est insupportable de voir à nouveau ce type de violence», a-t-il dit. Environ 1,2 million de catholiques vivent au Sri Lanka où les chrétiens représentent 7% de la population, majoritairement bouddhiste (70%). Le pays compte également 12% d'hindous et 10% de musulmans. Les ambassades étrangères au Sri Lanka ont recommandé à leurs ressortissants d'éviter tout déplacement non impératif.

Rosa C.



Impuissance

Destitution

Par Fouzia Mahmoudi

Si les Démocrates américains étaient frappés d'une profonde stupeur à l'annonce de la victoire de Donald Trump à l'élection américaine face à la candidate favorite Hillary Clinton, il ne leur a pourtant pas fallu beaucoup de temps pour réclamer d'une seule voix une mesure de destitution du président Républicain à l'image sulfureuse. Mais plus de deux ans après son investiture à la Maison-Blanche, la majorité des Démocrates n'ont aujourd'hui plus en tête que l'élection de 2020 qu'ils espèrent bien remporter et qui commence déjà à créer les dissensions attendues alors que les ambitions s'étalent dans les médias et les réseaux sociaux. Néanmoins, un petit noyau continue de rêver de chasser Trump de la Maison-Blanche avant la fin de son mandat, créant des tensions au sein des Démocrates. Et encore cette semaine ils restaient divisés sur les risques politiques d'une procédure de destitution du président américain pour entrave à la justice, un délit qu'ils estiment prouvé par le rapport du procureur spécial Robert Mueller. Mais, dans l'optique de la réélection en 2020, le camp Républicain et le président profitaient du fait que Robert Mueller n'avait lui-même pas recommandé de poursuites pénales pour serrer les rangs et tenter de tourner la page russe. «C'est une décision très difficile», a dit ce dimanche le Démocrate Adam Schiff, chef de la commission du Renseignement de la Chambre des représentants, la chambre basse du Congrès que les démocrates contrôlent depuis janvier. C'est là que la procédure d'«impeachment» commence, selon la Constitution : ces élus peuvent voter une mise en accusation, auquel cas il reviendrait au Sénat de juger le président afin de le destituer ou l'acquitter. Mais le Sénat est à majorité Républicaine, rendant cela d'autant plus irréalisable. «Il est certain qu'une destitution échouerait si le parti Républicain continuait à faire passer le parti avant le pays et à soutenir le président quels que soient ses manquements éthiques et sa malhonnêteté», a reconnu Adam Schiff. À quoi bon plonger le pays dans une bataille perdue d'avance, à moins de deux ans de la prochaine élection présidentielle ? s'interrogent de nombreux Démocrates. À ce jour, la sénatrice Elizabeth Warren, candidate aux primaires présidentielles, a appelé au lancement de cette procédure, mais elle est isolée. Les Démocrates prendront la décision dans les prochaines semaines, selon Adam Schiff. Reste que si le fantôme de bouter Trump hors de la Maison-Blanche était vivace au moment de l'élection présidentielle de 2016 et des mois qui ont suivi, aujourd'hui beaucoup préfèrent se focaliser sur une victoire des Démocrates en 2020 ayant le même résultat d'en finir avec l'administration Trump. Néanmoins, si ce dernier venait, comme il en semble certain, à remporter la prochaine présidentielle, les Démocrates seraient certainement sur le pied de guerre pour tenter d'empêcher un second mandat coûte que coûte.

F. M.

Soudan

L'armée exige la levée des barrages, les manifestants maintiennent la pression

Les tensions montent au Soudan après la suspension des discussions entre le mouvement de protestation et l'armée au pouvoir, qui a exigé hier de manière pressante la levée des barrages bloquant l'accès à son QG, point de ralliement de milliers de manifestants. Les protestataires, rassemblés jour et nuit à cet endroit depuis plus de deux semaines, ont de leur côté promis d'«intensifier le mouvement» pour obtenir le transfert du pouvoir à des civils. Le Conseil militaire de transition, qui a pris les commandes du pays après la destitution du président Omar el-Béchrir, a haussé le ton pour que la situation se normalise devant son QG de Khartoum. «Les routes doivent être rouvertes immédiatement pour faciliter la circulation des trains et des autres moyens de transport dans la capitale et les autres États», a

déclaré le Conseil militaire dans un communiqué. L'armée insiste en particulier sur la nécessité de laisser circuler les «produits essentiels». Le chef du Conseil, le général Abdel Fattah al-Burhane, avait déjà fait monter la pression dimanche soir sur les manifestants en «condamnant le blocage de routes et la fouille de personnes sans en avoir l'autorité». «Cela ne peut plus continuer, parce que la sécurité est de la responsabilité de l'État», avait-il ajouté. Mais sur place des manifestants demeuraient insensibles à ces injonctions. «Les checkpoints vont continuer de fonctionner comme avant», a déclaré à l'AFP une protestataire, Kawthar Hasaballah, 23 ans. Les manifestants doivent passer par plusieurs points de contrôle pour accéder aux abords du QG militaire, avec notamment une fouille corporelle et une vérifica-

tion des sacs, a constaté l'AFP. Sur le plan politique, l'amorce de dialogue ces derniers jours entre militaires et dirigeants de la contestation a tourné court dimanche soir, ces derniers annonçant la suspension des discussions faute de garanties suffisantes sur un transfert rapide du pouvoir aux civils. Le général Burhane avait affirmé dimanche à la télévision son «engagement à remettre le pouvoir au peuple», et promis que l'armée répondrait dans la semaine aux demandes des manifestants. Mais ces déclarations ont été jugées trop vagues par les chefs de la contestation, qui ont accusé le Conseil militaire d'être «le prolongement» du régime d'Omar el-Béchrir, et appelé à «intensifier» les manifestations.

Théâtre à Oran

«Tahouissa bel karroussa» jouée devant plus de 3 000 enfants

■ Plus de 3 000 enfants ont assisté au spectacle ludique «Tahouissa bel karroussa» à Oran, proposé dans le cadre d'une tournée lancée en mars dernier à travers les écoles de la wilaya, a-t-on appris dimanche auprès de l'association culturelle locale «El-Amel».

Par Adéla S.

«**Q**uinze établissements scolaires ont accueilli ce spectacle qui sera encore diffusé dans trente autres écoles», a précisé le président de l'association indiquée, Mohamed Mihoubi.

La première présentation de cette œuvre, écrite et mise en scène par Mihoubi, avait été donnée avec succès le 1^{er} mars dernier au théâtre régional d'Oran (TRO).

Jouée par une jeune troupe de comédiens issue de l'école de formation de cette même association, «Tahouissa bel karroussa» (balade en carrosse) est une pièce qui met à l'honneur le conte pour enfants.

La comédie prend prétexte d'une panne de diligence conduite par trois frères et leur père, des artistes ambulants qui mettent à profit cette halte forcée pour conter des histoires à un groupe d'enfants réunis autour d'eux.

Les échos favorables suscités au fil des représentations ont incité l'association «El-Amel» à préparer deux nouvelles versions de ce spectacle à l'intention de la petite-enfance (marionnettes) et des jeunes collégiens et lycéens, a fait savoir Mihoubi.

«En plus de répondre aux attentes du public, cette initiative

constitue aussi une opportunité pour les comédiens issus de l'école de formation de l'association de mettre en pratique leur apprentissage», a-t-il souligné.

Plus de 900 amateurs de théâtre ont été formés au sein de cette même structure depuis la création de l'association qui fête cette année son 43^e anniversaire. La toute récente promotion, composée de 17 jeunes comédiens, a célébré l'accomplissement de son cursus le 27 mars dernier à l'occasion de la Journée mondiale du théâtre, rappelle-t-on.

A. S.



Mois du patrimoine d'Oran

Exposition sur le moulin à travers l'histoire

Le public découvre une exposition sur le moulin à travers l'histoire, abritée par le musée public national «Ahmed-Zabana» d'Oran l'évolution des moulins qui représentaient une source de subsistance des familles, fournissant le pain qui demeure un aliment du pauvre et du riche.

Des modèles de moulins, exposés depuis samedi à l'occasion de la célébration du Mois du patrimoine, relatent l'histoire de l'évolution de ces machines utilisées par l'homme à travers les époques, est dont le son du moulin est devenu un patrimoine enraciné dans la société.

Ce type d'équipement faisait partie des accessoires d'ameublement domestique indispensables ayant inspiré nombre d'auteurs qui l'utilisent comme décor dans leurs œuvres, d'artistes dans leurs œuvres et de

poètes dans leurs vers. En outre, le broyage occupe un grand espace dans le répertoire de proverbes. Le moulin est également présent dans plusieurs œuvres cinématographiques traitant de la glorieuse guerre de Libération nationale, notamment dans le film «Le moulin» du réalisateur Ahmed Rachedi, produit en 1973 et interprété par une pléiade d'artistes dont le comédien égyptien Izzat El Alaï. Ce film reste gravé dans la mémoire des Algériens.

À l'occasion du Mois du patrimoine, le musée «Ahmed-Zabana» d'Oran tente de réhabiliter le moulin par l'exposition de plus de 19 moulins de différentes formes et tailles, fabriqués en pierre, remontant à la préhistoire et aux époques romaine et punique pour produire la farine et répondre aux besoins des sociétés anciennes. Une

collection de moulins traditionnels décorant les vitrines dédiées à l'ère ancienne, à la préhistoire et à l'ethnographique au musée a été découverte aux sites Kiza (Mostaganem) Mersa Madagh (Oran), Ain Kermane (Relizane), «Portus Magnus» de Bethioua (Oran) et Ras El Ma (Mascara).

L'exposition, qui se poursuivra jusqu'au 2 mai prochain, présente des collections de moulins domestiques modernes dont les moulins à eau, à air, électriques et leurs utilisations. Le musée national «Ahmed-Zabana» participera à la semaine du patrimoine culturel de Blida du 22 au 25 avril courant à travers une exposition sur l'histoire de ce musée, des objets d'art et des ateliers sur les fossiles, la poterie, l'inventaire des biens, la mosaïque et l'art de la taille de pierres.

Racim C.

Christian Doumet

«La poésie est une mécanique de précision»

Alors que Le Printemps des poètes fête cette année ses 20 ans jusqu'au 25 mars, rencontre avec Christian Doumet, professeur de littérature à la Sorbonne, poète, essayiste et romancier. Qui s'interroge sur la forme poétique et sonde la place de la poésie dans le monde littéraire comme dans le monde tout court.

Un poème, des poètes ? Quel meilleur moment, en ce Printemps qui leur est dédié, pour balayer nos idées reçues en la matière et tenter d'approcher ce continent si mal connu ? Christian Doumet, professeur de littérature à la Sorbonne, spécialiste de la poésie française du XX^e siècle, mais aussi poète, essayiste et romancier, ne se laisse pas abattre par la candeur de nos questions et ouvre en grand les portes de sa réflexion, sur ce sujet qui lui tient à cœur.

Votre œuvre critique et celle de création parfois ne cessent d'interroger l'univers du poème. Pourquoi un tel acharnement ?

En réalité, je ne m'acharne sans doute pas tant à cerner l'univers du poème que, de façon plus générale, à comprendre celui des mots. Le poème m'intéresse vraiment du point de vue de l'exactitude dont il est capable : la poésie est une

mécanique de précision, comme l'horlogerie, comme l'art de jouer d'un instrument. Sa spécialité à elle, c'est la précision du langage. Lire ou écrire un poème, c'est toujours aiguïser en soi cette qualité très salutaire.

Or la plupart du temps, la précision est ce qui fait défaut à nos échanges, confinés pour cette raison dans des lieux communs, ou exposés au malentendu, avec toutes les conséquences que l'on sait. C'est pourquoi il importe de toujours revenir au poème, à sa lecture, à sa critique : la vérité de l'idée que nous souhaitons donner de nous à nos semblables et à nos descendants en dépend.

«Les poètes se reconnaissent au fait qu'ils n'ont proprement «rien à dire»». Qu'est-ce qui différencie le poème des autres formes littéraires ?

Plus le temps passe, et moins je suis sensible aux frontières entre les poèmes et les autres usages de la langue. Je remarque que je ne dois pas être le seul. Il y eut une époque, dans les années 1970-80, où la poésie n'était pas seulement pratiquée pour elle-même, mais aussi proclamée, et violemment parfois, comme une lame tranchant dans le champ social. Le poème se doublait de sa propre revendication.

Cette époque semble un peu révolue. On en est venu à une idée du poème beaucoup plus conciliante avec la prose ambiante, parfois jusqu'à l'extrême fadeur, jusqu'à la noyade complète. Le poème décrit pourtant une position très singulière à l'égard de la vie sous toutes ses formes aussi bien que de notre état d'être vivants : cette position où le vivant s'identifie entièrement, bord sur bord, à notre langue ; où plus rien d'autre ne vit que cet agencement de signes, et où les mots se mettent à nous regarder vivre du fond de leur nuit, comme les félins de Baudelaire.

Malgré la publication régulière de recueils de poèmes, vous ne vous présentez jamais comme poète...

Peut-être parce que j'accorde trop de prix au titre de poète, ou plutôt à certains de ceux qui, dans le passé, l'ont incarné indiscutablement... Il me semble que ce «titre» (c'en est un, et toujours mystérieusement enveloppé d'une aura de dissidence, en dépit de son insignifiance réelle), on ne peut pas se l'attribuer à soi-même. Ce serait à la fois trop facile et trop bête. Seuls des lecteurs peuvent le décerner à un tiers. Vous imaginez Arthur, devant vous, se présentant ainsi : «Rimbaud, poète» ? Impensable, évident-

ment, pour toutes sortes de raisons.

«Aphorismes de la mort vive», votre dernier livre paru, s'achève sur un poème en prose très émouvant. Y aurait-il des formes littéraires plus adaptées à certains états de l'être, à écrire, à certains états de la vie ?

Il n'y a pas vraiment de «matière à dire». Pour être plus radical, j'irai jusqu'à prétendre que les poètes (les écrivains, peut-être) se reconnaissent au fait qu'ils n'ont proprement «rien à dire», qu'ils abordent la langue sans avoir de message à délivrer, de pensée toute prête à mettre en forme, de connaissance à proclamer. Mais qu'à l'inverse, ils sont conduits par la langue, ses intuitions, ses possibilités, ses puissances d'invention.

J'ai entamé les pages dont vous parlez sans savoir quelles formes elles prendraient, sans même avoir la moindre idée du lieu où elles me conduiraient. Elles sont parties d'une amorce très simple, «... Ne te retourne pas», mais qui contenait beaucoup de virtualités. Il est souvent très fructueux de prendre pour point de départ un lieu commun et de l'écouter se déformer dans des résonances inattendues. C'est le cas qui s'est produit ici.

Propos recueillis par



Championnats d'Afrique U18 et U20 d'athlétisme L'EN décroche 13 médailles dont cinq en or

LES SÉLECTIONS algériennes d'athlétisme (U18 et U20) ont remporté 13 médailles (5 or, 4 argent et 4 bronze), aux Championnats d'Afrique de la catégorie, clôturés samedi soir à Abidjan (Côte d'Ivoire), à l'issue de cinq jours de compétition. Cette moisson, qualifiée de «bonne», a permis à la Direction des jeunes talents sportifs (DJTS), qui tablait sur huit médailles au total, d'atteindre largement son objectif même si la récolte pouvait être meilleure», selon la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). L'ultime journée a été prolifique aux représentants algériens qui ont gagné trois médailles d'or, une en argent et quatre en bronze, ratant, néanmoins, au moins deux autres médailles. Les médailles d'or ont été gagnées par Melissa Touloum dans l'épreuve du 5000 m qu'elle a contrôlée en dépit de la rude concurrence. Touloum a géré son épreuve en tirant son adversaire, avant de placer une accélération à trois tours de l'arrivée. Ce changement de rythme a été salutaire puisqu'elle arriva à prendre une bonne avance et terminer la course devant son adversaire éthiopienne en 25:45.30. Les deux autres titres de champion ont été enlevés par les spécialistes d'épreuves combinées. Ayoub Bensabra s'est imposé sur l'octathlon des U18 avec un total de 5382 points pour une première sur cette spécialité, alors que Ouidad Yesli a réussi 4431 points au terme de gros efforts fournis durant les

différentes épreuves pour signer un nouveau record personnel. Sa coéquipière Hania Abdellah s'est classée en 3^e position avec un total de 4256 points. Loubna Benhadja, sur le 400 m haies des U20 filles, a gagné aussi le bronze en 59.18, améliorant de trois dixièmes de seconde son ancien record (59.21). Pour sa part, Ikram Fatma Zohra Tadjine a arraché le bronze sur le marathon (U18) avec un jet de 53 mètres. Le marcheur Mehdi Abidi a longtemps bataillé pour s'adjuger le bronze en 46:26.00, une médaille méritée sur le 10.000 m marche (U20), survolé par le Kényan Dominique Ndigiti en 43.27.23. Dans cette épreuve, l'Algérien Saïd Khoufache s'est classé au pied du podium. De son côté, le vice-champion olympique de la jeunesse, Mohamed Ali Gouaned, a remporté la médaille d'argent du 800 m (U18), signant un nouveau record national en 1:47.88 contre 1:49.05. D'autres jeunes athlètes engagés aux joutes d'Abidjan pouvaient prétendre à mieux s'ils n'avaient pas raté leurs épreuves, à l'image d'Oussama Cherrad (U20) sur lequel des espoirs de médailles reposaient. Après avoir terminé le 1500 m au pied du podium, il a échoué aussi au 800m. En lutte avec un autre athlète pour la 3^e place, Cherrad a trébuché et est tombé lourdement sur la piste à 50 m de la ligne d'arrivée. Ce ratage de Cherrad s'est ajouté à la sortie complètement ratée du perchiste Reda Boudechiche avec trois essais nuls.

Grand-Prix de Loches de cyclisme Chalel décroche la 5^e place

L'ALGÉRIEN Yacine Chalel, champion d'Afrique 2018 et actuel sociétaire du club français Paris Cycliste Olympique, a décroché la cinquième place au Grand-Prix Georges-Fily, disputé samedi à Loches, en Indre-et-Loire (France), en présence de 78 concurrents. La course, disputée sur une distance de 117 kilomètres a été remportée par Valentin Orillon, sociétaire du club Team Péltrax-CS Dammarielles-Lys, qui a devancé un Corentin Sassier (Cycle Poitevin) et Yohan Soubes (CC Marmande 47). Au palmarès de l'épreuve, Orillon succède à Pierre Ronxin, sociétaire du club Guidon

Chalettois, qui avait remporté la précédente édition. «Les jambes étaient bonnes ce samedi, ce qui m'a permis de rester parmi les douze premiers tout au long de la course. Seulement, étant le seul de mon équipe à être devant, j'ai dû fournir plus d'efforts dans le final pour contenir les attaques des équipes qui étaient mieux représentées. Une importante débauche d'énergie que j'ai fini par payer cher dans le sprint», a expliqué l'Algérien de 23 ans, visiblement «très déçu» de ne pas avoir réussi à faire «mieux» que cette 5^e place.

Naples Ounas devrait être prêt

L'ailier international algérien de Naples (Serie A italienne) Adam Ounas, en manque de temps de jeu, pourrait quitter le Napoli durant l'intersaison à titre de prêt, rapporte dimanche le journal sportif «Tuttosport». Arrivé en 2017 en provenance des Girondins de Bordeaux (Ligue 1/ France) pour un

contrat qui court jusqu'en 2022, Ounas (22 ans) n'a pas réussi à s'imposer dans le dispositif de l'entraîneur Carlo Ancelotti. Le joueur algérien ne compte que 6 titularisations en Serie A cette saison, cumulant 521 minutes de jeu en 17 apparitions pour trois buts marqués. Selon la même source, Ounas est pisté par de

nombreux clubs italiens, ainsi qu'en Espagne et en France. Victime d'une blessure musculaire, il a déclaré forfait pour la réception des Anglais d'Arsenal jeudi dernier, dans le cadre des quarts de finale (retour) de l'Europa League de football.

Ligue 1 (26^e journée)

La JSK menace l'USMA

■ La JS Kabylie menace sérieusement l'actuel leader de la Ligue 1 Mobilis, l'USM Alger, avec sa victoire à domicile lors de cette 26^e journée, qui lui permet de réduire l'écart à trois points seulement.



Par Mahfoud M.

Les Canaris compte se rapprocher plus du leader

Après trois défaites de suite concédées dans des derbies, l'USMA a raté l'occasion de prendre le large après son match nul (1-1) arraché à l'occasion de son déplacement du côté des Hauts-Plateaux face à l'ESS, un résultat qui n'arrange nullement les affaires des Usmistes qui auraient pu revenir avec les trois points de la victoire. Les Usmistes ont ouvert le score grâce au Libyen Ellafi (42), mais n'ont pu garder cet avantage au score, concédant le but égalisateur à la 74^e minute de jeu par Redouani qui donne ainsi le point du match nul à la formation séfienne, laquelle reste sur une surprenante défaite à domicile en demi-finale (aller) de la Coupe d'Algérie face à la JSM Béjaïa. Ce résultat de parité a profité à la JS Kabylie, qui s'est largement imposée dans son antre du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou face au MC Oran sur le score de 4 à 2, revenant à trois points seulement du leader et relançant ainsi la course au titre à quatre journées de la fin du championnat de Ligue 1. Le MCO, l'une des équipes menacées de relégation, s'est compliqué davantage la tâche et se retrouve désormais dans la situation de relégable après cette 26^e journée, en compagnie de l'Olympique Médéa vainqueur du CS Constantine (1-0). De son côté, le Paradou AC a battu la JS Saoura (2-0), revenant à un seul point du dauphin, la JSK, se rachetant après sa défaite concédée à Bordj Bou Arréridj (1-0) et surtout son élimination en quarts de finale de Dame Coupe, alors que les Bécharis restent toujours scotchés à la 7^e place avec 34 points. Le MC Alger a raté l'occasion de monter sur le podium après le nul concédé (0-0) devant son public face au CABB Arréridj. La belle opération de la journée a été enregistrée par le CR Belouizdad après sa victoire devant le NA Hussein-Dey (2-0). En bas du tableau, l'AS Aïn M'Ilila a arraché une victoire très précieuse dans les arrêts de jeu devant le MO Béjaïa (2-1), se hissant à la 9^e place avec 33 points, alors que le MO Béjaïa et plus que jamais menacé par le spectre de la relégation. L'USM Bel-Abbès, malgré sa victoire devant le DRB Tadjanenet, reste toujours lanterne rouge du championnat de

Ligue 1.

Les fans du MCO remercient Mellal

À la fin de la rencontre de leur équipe face à la JSK, et sur le chemin du retour, le bus qui transportait un certain nombre d'inconditionnels Hamraoua s'est renversé suite à un dérapage au niveau de Draa Ben Khedda (Tizi-Ouzou). L'accident s'est produit vers 19h30, et la chaussée glissante est y pour beaucoup. Si les éléments de la Protection civile ont mis du temps pour se rendre sur place, le président de la JSK, Chérif Mellal, dès qu'il a eu écho de cet accident s'est rendu sur les lieux pour apporter son soutien moral et matériel aux fans oranais. Il a même décidé de prendre en charge certains d'entre eux et les héberger dans un hôtel avant qu'ils ne repartent chez eux après avoir repris leurs esprits. Les supporters oranais ont donc remercié Mellal, avouant qu'il a été aux petits soins avec eux et qu'ils n'ont pas trouvé ce comportement chez les responsables du MCO.

M. M.

Equipe nationale

Belfodil a pratiquement assuré sa place à la CAN

L'attaquant du club allemand de Hoffenheim, Ishak Belfodil, a pratiquement assuré sa place à la prochaine CAN 2019 qui se déroulera en Egypte

au mois de juin prochain, avec les grosses performances qu'il effectue depuis un temps avec son club. Belfodil est considéré comme l'un des buteurs attitrés du club et même du championnat allemand (il occupe la 6^e place) après avoir réussi à marquer 15 buts jusqu'à présent. Face au club Shaik 04 où évolue son compatriote Bentaleb, il avait réussi à marquer un but et donner une passe décisive. Belfodil est considéré maintenant comme meilleur buteur arabe de l'histoire de la Bundesliga, puisqu'il coiffe au poteau l'Egyptien Zidane qui avait évolué à Mainz. Il est clair que le coach national, Djamel

Belmadi, le convoquera pour faire partie des 23 joueurs qui seront présents lors de la CAN en Egypte. Il devrait profiter de la réforme du buteur de l'EN, Islam Slimani qui ne joue pas avec son club turc de Fenerbace, ainsi que le fait que Derfalou est quelque peu à court, lui qui a souffert de blessure et qui n'a pas donc pu jouer beaucoup en championnat hollandais. Ce sera une belle opportunité pour Belfodil qui souhaite donc s'illustrer lors de ce tournoi africain, surtout qu'une belle occasion se présente à lui.

M. B.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

Bensalah procède à un mouvement partiel dans le corps des walis

Fin de mission pour Abdelkader Zoukh

LE CHEF d'état, Abdelkader Bensalah opère hier un mouvement dans le corps des walis. Un mouvement qui a touché six wilayas, dont Alger, et annoncé l'ENTV. Ainsi, le Wali d'Alger Abdelkader Zoukh a été limogé, il a été remplacé par Abdelkhaleka Siouda ex-wali de Batna. Les cinq autres walis nommés sont : Lounes Bouzaghza, wali de Batna, Benaraar Harfouche wali d'El Taref, Yahia Yajiathene wali de Boumerdes et enfin Abdelkader

Bradai wali de Laghouat. Abdelkader Zoukh était en poste depuis le 23 octobre 2013, ce limogeage intervient quelques heures après l'effondrement d'un immeuble au niveau de la basse Casbah. Le bilan des pertes le plus récent dénombre cinq décès. Hier, il a été chassé par les habitants de la Casbah après l'effondrement d'un immeuble près de la Place des Martyrs, ayant causé la mort de 5 victimes selon la Protection civile. M.B.

Souffrant de polytraumatisme suite à un accident à Tizi Ouzou

Décès d'un supporter du MCO

UN SUPPORTER du Mouloudia Club d'Oran (MCO) est décédé hier après-midi au CHU Nedir-Mohamed de Tizi Ouzou. La victime, âgée de 24 ans, souffrait d'un polytraumatisme. Elle a été grièvement blessée dans l'accident de la route survenu dimanche soir à Tizi Ouzou, suite au dérapage d'un minibus transportant les supporters du MCO de retour à Oran

après avoir assisté au match JSK-MCO. Il a été opéré sans succès lundi à l'aube. Pour rappel, un minibus transportant des supporters du MCO a dérapé puis s'est renversé dimanche peu après 19h sur la RN 12 entre Tizi Ouzou et Draa Ben Khedda, faisant pas moins de 21 blessés. Ces derniers ont été évacués au CHU de Tizi Ouzou.

Hamid M.

Pêcheur disparu à Tipasa

Poursuite des recherches pour la 3^e journée consécutive

LES RECHERCHES engagées par les services de la Protection civile de Tipasa, soutenus par des citoyens et des gardes-côtes, se sont poursuivies, hier, pour la 3^e journée consécutive, et en dépit des mauvaises conditions climatiques régnantes, en vue de retrouver un pêcheur disparu depuis la nuit de vendredi, dans la région de Chenoua, à l'ouest de la wilaya. Selon la direction de la Protection civile de la wilaya, il s'agit du dénommé Farid (45 ans), un amateur de pêche de la ville de Hadjout, marié et père de trois enfants, sorti dans la nuit de vendredi à samedi, pour pêcher à la ligne, au lieu-dit «Kouchet El Djir», «une plage rocheuse interdite à la baignade et à la pêche, de la corniche de Chenoua, où il aurait disparu pour des raisons encore inconnues». Les recherches engagées, sur une distance de sept km du littoral de Tipasa à l'est jusqu'à la région «El Beldj» à l'ouest, ont mobilisé nombre d'équipes de la Protection civile, soutenues par des gardes-côtes, équipés de moyens matériels importants (zodiacs et hélicoptères), «sans résultat aucun», a souligné la

même source, déplorant les «mauvaises conditions climatiques qui ont rendu difficile la mission des équipes de recherche», est-il signalé. Selon de fins connaisseurs de la région, la plage rocheuse de «Kouchet El Djir» est connue pour sa «profondeur, aggravée par des courants marins très instables et forts, pouvant atteindre les sept mètres», au moment où la corniche de Chenoua est haute de 30 mètres au-dessus de la mer. Toujours est-il que les recherches se poursuivent jusqu'à cette heure, par la Protection civile de la wilaya qui a mobilisé une vingtaine de plongeurs, en plus d'une trentaine d'agents et cadres, soutenus sur le terrain par l'unité d'El Hamiz, forte de 12 plongeurs, selon les échos recueillis auprès de la cellule de crise, installée pour le suivi des recherches, sous la présidence du wali. Une enquête a été également ouverte pour déterminer les raisons à l'origine de la disparition de ce grand amateur de pêche à la ligne au clair de lune, qu'était Farid Beldi, dont la famille fonde de grands espoirs pour le retrouver vivant. Lys C.

Grave accident de la route à Béjaïa

5 morts et 7 blessés

UN GRAVE accident de la route est survenu hier matin à 8h30 sur la RN26 au lieu dit Laâzib, commune de Chemini, suite à la collision entre un camion semi-remorque et une camionnette transportant des travailleurs. Le terrible accident a fait 5 morts et 7 blessés, dont trois dans un état grave. Les victimes ont toutes été évacuées par les agents de la Protection civile à l'hôpital de Sidi-Aich. H. C.

Ouyahia convoqué par la justice



Louvis

Djalou@hotmail.com

Effondrement d'un immeuble à la Basse Casbah

Zoukh «dégagé», le bilan s'alourdit à 2 victimes

■ Le bilan des victimes de l'effondrement d'un immeuble de quatre étages à la Basse Casbah, à proximité de la mosquée Ketchaoua, s'est alourdi à deux victimes (deux corps retrouvés sous les décombres), dont celui d'un enfant retiré vers 10h00 du matin, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

Par May T

Un immeuble de quatre étages s'est effondré hier vers 6h00 du matin à la rue Tamglit à la Basse Casbah, à proximité de la mosquée Ketchaoua, a déclaré à l'APS le chargé de l'information à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger, le lieutenant Khaled Ben Khalfallah, déplorant deux victimes, un homme et un enfant, tandis que les services de la Protection civile poursuivent leurs recherches d'autres victimes potentielles. Selon les déclarations des habitants résidant à proximité de l'immeuble effondré, trois autres personnes seraient encore sous les décombres, a-t-il ajouté, précisant que les opérations de recherche se poursuivaient pour les retrouver. Dans le cadre des opérations de recherche, 5 ambulances, 4 camions anti-incendie, ainsi qu'une brigade cynotechnique dotée de 6 chiens dressés, ont été mobilisés pour la localisation des victimes sous les décombres, précise la même source. Une forte présence de citoyens, en particulier les habitants de la Casbah était enregistrée sur les lieux du sinistre, a constaté l'APS sur place. Ces derniers ont empêché le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh et la délégation l'accompa-



gnant de se rendre sur les lieux de l'accident. Dans un climat tendu où les sentiments de tristesse se sont mêlés à la colère des citoyens affectés par ce tragique incident, un important dispositif sécuritaire a été déployé. M. T./APS

Casbah : la tragédie du ravalement de façade

Yal mzaueq mel berra, ouach halek mel dakhel ? (Ô toi qui es flambant neuf en apparence, quel est ton état à l'intérieur ?). La tragédie du bâtiment effondré à La Casbah, par-delà le «dégagement» du wali Zoukh par les citoyens, est plus éloquent que à la politique de l'apparat enracinée dans les mœurs des pouvoirs publics. Le ravalement de façade des bâtiments alentour, effectué à l'occasion de l'inauguration de la mosquée Ketchaoua par Bouteflika, a révélé cette fois non seulement sa teneur hypocrite et trompeuse, mais aussi son versant criminel, puisqu'il y a eu mort d'hommes. En effet, le bâtiment en question situé dans la Basse-Casbah, d'où les pompiers, intervenant comme toujours au péril de leur vie, sortaient les corps des victimes, mortes ou blessées, arbore une blancheur éclatante, les murs ayant été soigneusement crépis et chaulés

avant l'arrivée de la délégation officielle de l'ex-président, il y a juste un an. Ce vernis, étalé sur la devanture sert évidemment à masquer l'état de délabrement avancé des murs et cloisons internes et ce qui devait arriver a fini par arriver. L'effondrement de la partie interne, donc non visible de la bâtisse a fusé comme un ultime cri de révolte contre cette manie de peinturlurer et de maquiller ce qui est apparent pour que les supérieurs, ministres ou Président, soient satisfaits de leurs subalternes. En réalité, et c'est là le drame dans le drame, ces responsables politiques sont tous au courant de la supercherie et jouent le jeu de l'hypocrisie mutuellement partagée. Il se raconte que Boumediene, lors de l'inauguration d'un village socialiste au milieu des années 70, a arrêté sa marche, feignant la fatigue. Il a fait mine de se reposer en tenant un arbuste, qu'il a retenu juste

avant qu'il ne tombe. L'arbuste, et tous «ses pairs» le long de l'allée du village à inaugurer, avait bien sûr été planté la veille. Boumediene a piqué une colère noire sur cette tromperie, avec cette formule à l'adresse de tous les responsables : «Si vous continuez dans cette voie, le soleil ne se lèvera pas sur vous pendant des siècles !». Depuis, Boumediene est mort. Les pratiques de leurre, de maquillage et de démagogie qu'il a dénoncées sont par contre toujours là. On continue devant Dieu et ses créatures à repêindre, à bitumer et à planter à la va-vite. Et au diable la conscience de l'élite et du commun local ! Et au diable le besoin du citoyen aspirant à un Smig de qualité de vie ! Le ravalement de façades par les responsables locaux est plus difficile à déloger des esprits que les décombres qu'ils ont induits par cette pratique criminelle.

Nadjib Stambouli